

“ En vous transmettant sous ce pli le chèque de sept cents piastres (\$700) montant du premier prix, je vous demande de vouloir bien agréer les remerciements et les félicitations du séminaire de Québec et de l'Université Laval.

“ J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considération, votre très humble et très reconnaissant serviteur,

“ BENJ. PAQUET, Ptre, Sup. S. Q.”

Le second prix a été obtenu par M. Peachy, de Québec ; le troisième par M. Berlinguet, aussi de Québec.

SAINT-JOSEPH (rue Richmond).

Mardi prochain, le treize courant, les paroissiens de Saint-Joseph, feront un pèlerinage au Calvaire du Lac des Deux-Montagnes. Le bateau *Princess* quittera le quai de la rue des Seigneurs à cinq heures et demie A. M. Les personnes qui désireraient prendre le chemin de fer jusqu'à Lachine devront prendre le convoi de six heures et demie A. M.

Un révérend Père rédemptoriste sera le prédicateur du pèlerinage. La messe sera dite dans la chapelle du Calvaire qui est située au sommet de la montagne. Les hommes et les femmes sont admis.

LOTÉRIE NATIONALE

Messieurs les abbés Adam, curé d'Hochelaga, C. Larocque, de l'archevêché et M. le notaire Dumouchel, chargés par Sa Grandeur Mgr Fabre de faire une enquête sur la Loterie Nationale, viennent de terminer leur rapport, qui a été envoyé hier après-midi, au bureau de la Loterie Nationale.

Voici la lettre qui accompagnait le rapport :

“Archevêché de Montréal, 5 Sept. 1887.

“A Monsieur A. LABELLE, Ptre,

“Curé de Saint-Jérôme.

“ Monsieur le Curé,

“ Avant son départ, Monseigneur l'archevêque de Montréal m'a donné instruction de recevoir le rapport des investigateurs nommés, aux termes de votre requête du 25 août dernier, “ pour voir si la Loterie Nationale de la Province de Québec a été conduite sur des bases justes et honnêtes, si elle s'est efforcée par tous les moyens possibles d'assurer le succès de l'objet pour lequel elle a été créée, et si vous pouvez continuer comme prêtre à patronner cette œuvre.

“ Ce rapport vient de m'être présenté et je suis heureux de constater qu'il ne présente rien de défavorable à la gérance, administration et moralité de la loterie.

“ Les investigateurs qui y figurent méritent toute la confiance